



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA

Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

**COMMUNE SUBURBAINE TAMATAVE
REGION ATSINANANA
DISTRICT TOAMASINA II**

Avis de Consultation Ouverte

N° 22/CR/TVE/SUB/2025

1. Le **COMMUNE SUBURBAINE TAMATAVE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Fourniture et livraison de produits petits matériels et menues de dépenses d'entretien au profit de la Commune Rurale Toamasina Suburbaine [à commande]** ".

Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À commande.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **Commune Rurale Toamasina Suburbaine**

Rue :

Etage / Numéro de Bureau : **porte 01**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré au bureau de la Service technique de la Commune Rurale Toamasina Suburbaine et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **au bureau de la Service technique de la Commune Rurale Toamasina Suburbaine** au plus tard le **15/12/2025 à 10 H 30 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 02/12/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics